

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

d'un projet éolien soumis à la procédure d'autorisation environnementale

UNE PERIODE DE CONCERTATION PREALABLE SERA MENEES AU SUJET DU PROJET EOLIEN SUIVANT :

PROJET EOLIEN DE SAVIGNY L'EVESCAULT

◇ **OBJET DE LA CONCERTATION** : Projet éolien de SAVIGNY L'EVESCAULT, porté par la société EPURON et SERGIES, en vue de la demande d'autorisation environnementale.

◇ **ORGANISATION** : La concertation est organisée à l'initiative de la société EPURON et SERGIES.

◇ **DUREE** : DU MARDI 24 AVRIL 2018 AU MARDI 24 JUILLET 2018 INCLUS.

◇ **MODALITES** : MISE EN PLACE D'UN ATELIER DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET :

LE MARDI 24 AVRIL 2018 A 19H30, A L'ESPACE DES GRASSINIERES 86800 SAVIGNY L'EVESCAULT,
PORTANT RESPECTIVEMENT SUR LES SCENARIOS D'IMPLANTATIONS.

DES PERMANENCES PUBLIQUES ET UNE VISITE DE PARC EOLIEN SERONT ORGANISEES DURANT LA PERIODE DE CONCERTATION. NOUS COMMUNIQUERONS LES DATES DE CES EVENEMENTS QUINZE JOURS AVANT LEUR REALISATION.

◇ **UN DOSSIER DE CONCERTATION** :

COMPRENANT NOTAMMENT LES OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES DU PROJET, LA LISTE DES COMMUNES SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTEES ET UN APERÇU DES INCIDENCES POTENTIELLES SUR L'ENVIRONNEMENT, **EST DEPOSE EN MAIRIE DE SAVIGNY L'EVESCAULT (SIEGE DE LA CONCERTATION PREALABLE) ET EN MAIRIES DE SAINT JULIEN L'ARS, SEVRES-ANXAUMONT, MIGNALOUX-BEAUVOIR, NOUAILLE-MAUPERTUIS, NIEUIL L'ESPOIR, FLEURE, TERCE, JARDRES, POITIERS, SAINT BENOIT ET SMARVES (incluses dans le rayon d'affichage)** OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.

LE DOSSIER SERA CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DU PROJET :

<http://parceoliendupuitsgergil.fr/>

LE PUBLIC POURRA EGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET DIRECTEMENT AUPRES DES SOCIETES :

EPURON 9 AVENUE DE PARIS – 94300 VINCENNES

SERGIES 78 AVENUE JACQUES CŒUR CS 10 000 86068 POITIERS CEDEX 9